



Relevé de décisions – Commission Migrants - 18 novembre 2015 -

Présents (8):

- **ASTIER DANGAIX Bénédicte**, Chargée de mission, CRIPS IDF
- **BASSAMA Bernard**, Administrateur, Chrétiens et Sida
- **BOUCHAUD Olivier**, Pilote de la Commission migrants, Chef de service MIT, CH Avicenne
- **DI PALMA Raphaëlle**, Pilote de la Commission femmes, Directrice-adjointe Diagonale IDF
- **HONORE Patricia**, Technicienne d'études cliniques, CH Avicenne
- **JEAN-PIERRE Sandra**, Journaliste, Comité des familles
- **PARIENTE Jessica**, Chargée de mission santé publique, Corevih IDF Est
- **VIGNIER Nicolas**, Infectiologue, CH Melun

Ordre du jour :

- 1- Retour sur la soirée médiation et avancées de l'action
- 2- Projet de guide de la médiation et de l'accompagnement

Les fiches recueils de dysfonctionnements d'accès aux droits et aux soins ont été diffusées aux services sociaux hospitaliers et aux associations de prise en charge globale. Suite à cette diffusion, la question est posée par le pilote de savoir si la Mission de surveillance d'accès aux droits et aux soins (« Observatoire » renommé ainsi au Bureau du 24 avril) élargit son périmètre d'action ou priorise sur le projet d'une formation à la médiation en santé.

- L'ensemble de la Commission se prononce en faveur d'une priorisation sur la promotion de la médiation. Il est rappelé qu'avec le COM, les Corevih seront évalués au terme de 3 ans sur les actions inter-Corevih uniquement, et que pour cette raison, il convient de réajuster certains projets qui avaient été décidés avant le processus de contractualisation avec l'ARS. A l'heure actuelle, la forme de l'action n'est pas précisément arrêtée : construction d'une formation ? soutien à l'accès à une formation ?

- 1- Retour sur la soirée médiation et avancées de l'action

80 participants des 5 Corevih d'IDF étaient présents à la soirée du 27 octobre. Cette soirée s'inscrit dans la mise en œuvre de l'action « *Promouvoir la place de l'accompagnement et de la médiation sanitaire en amont et en aval du dépistage pour la population migrante* ». Elle a permis de présenter le diagnostic régional réalisé par Leslie Dion, ancienne chargée de mission du Corevih, et de revenir sur l'expérience d'une formation de médiation en santé (IMEA).

Sur les 80 participants :

- **41 du secteur associatif** (51%) : *Bamesso et ses amis, Acceptess-T, Basiliade, Association Aurore 93, Femmes médiatrices de Pantin, Afrique Partenaires Services, Comité des familles, La Plage, Afrique Avenir, ARCAT, PariT, Aurore 93, Fédération des associations de médiation sociale et culturelle d'IDF, Baobab-Fondation Léonie Chaptal, Sida info service, La résilience, Aremedia, Comède, Actif santé, Association Léa, Aides 93*

- **15 du secteur hospitalier** (19%) : *CH Avicenne, CH Lariboisière, CH La Pitié Salpêtrière, CH Tenon, CH Jean Verdier, CH Ambroise Paré, CH Saint-Louis, CH Melun*

- **5 des Corevih d'IDF** (6%) : *coordinatrice, chargés de mission, analyste de bases de données, Président*

- **5 de réseaux** (6%) : *Réseaux ville-hôpital 77, France Médiation*

- **6 d'institutions et collectivités** (8%) : *CRIPS, ARS, DGS, Mairie, Département*

Parmi ces 80 participants, nous avons pu recenser 19 médiateurs, dont 13 du secteur associatif.

Lors des échanges de la soirée, il a été mentionné par un participant qu'il n'y aura pas de décrets d'application concernant les dispositions de l'article 21ter (relatives à la médiation en santé). Cela ouvre place à l'action dès promulgation de la loi de santé.

L'évaluation du cabinet Evalua, mandaté par la DGS suite au programme expérimental d'IMEA avait estimé le besoin de médiateurs en santé publique (MSP) à 200-400 sur toute la France.

Olivier Bouchaud propose de réfléchir aux partenaires suivants :

- Crips : réfléchit actuellement à un programme de formation de médiation en santé (avec France Médiation notamment) mais sur un format beaucoup plus limité
- Laboratoires Education et pratiques de santé, Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité : il semble important d'adosser la formation prévue au secteur universitaire
- IMEA : ancien opérateur de formation de MSP, le programme de formation développé pourrait être actualisé. D'autre part, dans le cadre d'un appel à projets de la DGS et d'un éventuel financement, IMEA pourrait être la structure logistique hébergeante des fonctions supports (gestion comptable).

Cette proposition de convention sera soumise au Bureau du Corevih.

Il est également suggéré que cette formation, si elle venait à être construite, dispose d'un tronc commun de médiation en santé publique, puis de modules en fonction de la pathologie (diabète, maladies chroniques, hypertension artérielle, notamment).

Enfin, à noter la probable participation du Corevih à la Commission de normalisation de l'AFNOR¹, qui réfléchit actuellement à la construction d'une norme en médiation sociale.

2- Projet de guide de la médiation et de l'accompagnement

A la dernière Commission du 09 septembre, nous avons arrêté pour aujourd'hui la définition de parcours types en vue du guide de prise en charge. Afin de coordonner les différentes réflexions et d'harmoniser le guide, Raphaëlle Di Palma, pilote de la Commission femmes, a été invitée à cette Commission. En effet, le projet de recensement de structures de prises en charge spécifiques aux femmes va s'intégrer dans le projet de guide migrants.

Au sein de la Commission femmes, nous avons recensé les structures suivantes :

- Associations
- Dispositifs d'hébergement (type d'hébergement)
- Réseaux de périnatalité + centres maternels
- Services de chirurgie reconstructrice

Plus spécifiquement, il s'agit aujourd'hui de définir des parcours par type de situation qui peuvent, à un moment, générer des obstacles à la prise en charge.

Nous avons recensé un certain nombre de ces situations bloquantes :

- Logement (adultes hommes ; adultes femmes-enfants)

¹ Association française de normalisation

- Droit au séjour
- Accès aux soins
- Violences et vulnérabilité sexuelle
- Confidentialité et discrimination
- Besoins alimentaires de base
- Puériculture
- Grossesse
- Difficultés linguistiques (interprétariat, médiation)
- Recours administratifs et juridiques (aide juridictionnelle)
- Hygiène

Cette liste n'est pas définitive et certaines de ces situations seront probablement regroupées.

Les prochaines réunions de la Commission migrants se tiendront dans la
salle du Corevih, CH Saint-Louis, 18h-20h

Mercredi 03 février 2016

Mercredi 06 avril 2016